



D'r Innlemer

✓ Mobilités douces :

• Pass'Plaine - Nouveau transport à la demande

Depuis la rentrée 2024, la Communauté des Communes a créé une nouvelle ligne de transport dénommée Pass'Plaine à destination des actifs et des étudiants.

Pass'Plaine dessert les communes de Niedernai, Meistratzheim, Krautergersheim et Innenheim vers Blaesheim et Geispolsheim.

Cette ligne relie la ligne 57 de la Compagnie des Transports Strasbourgeois (CTS), permettant aux usagers d'établir une correspondance avec le réseau.

Ce service de transport à la demande fonctionne sur réservation par téléphone au 03 88 04 70 70.

• Covoiturage - Application Karos

Et si vous vous mettiez au covoiturage afin de partager vos trajets quotidiens !

Pour faciliter cette démarche, il existe une application mobile nommée Karos.

C'est une application de covoiturage pour les trajets quotidiens, aussi bien en tant que passager que conducteur. Simple, rapide et sans contrainte, un bon moyen pour faire des économies, des rencontres et de réduire votre impact écologique !

Cette application est disponible gratuitement sur l'App Store et Google Play.

Depuis le 1er janvier 2023, l'état a mis en place une prime au covoiturage d'un montant de 100€. Chaque conducteur qui réalise ses trajets quotidiens en covoiturant peut en bénéficier.

• Obernai - Transport Public Pass'O gratuit

Depuis le 2 septembre 2024, à Obernai, le Pass'O est gratuit pour les usagers des lignes régulières A, B et Temp'O. Cette nouvelle mesure permet de rendre le service accessible à tous, d'augmenter la fréquentation du réseau ou encore de fluidifier le trafic routier en reportant des trajets en voiture de courte distance.

Les lignes A et B du Pass'O desservent le centre-ville, la gare et les parcs d'activités, ainsi que les collèges et les lycées d'Obernai. Les horaires des lignes sont en correspondance avec la quasi-totalité des TER en gare d'Obernai.

Temp'O dessert les quartiers Sud-Ouest et du Mont National vers la gare et les établissements scolaires (Freppel, Europe, Picasso).

Pour toutes infos complémentaires, n'hésitez pas à consulter le site de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile : <https://www.cc-paysdesainteodile.fr>

✓ PETR-Trame Verte et Bleue -Les enjeux des vergers :

Découvrez nos vergers en participant aux visites, réunions conviviales qui sont organisées :

- le 19/10 - 14h à Dambach la ville
- le 7/11- 18h30 à Bernardswiller

Contact et informations) : orlana.rajoelisoa@smpv.org ou au 03.88.47.02.80

Venez nombreux pour apprendre, partager et vous reconnecter à Dame Nature !

✓ Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 dimanche 17 novembre

Messe à 9H30.

Rendez-vous à 10H30 devant l'église.

Départ en cortège vers le monument aux morts puis cérémonie du souvenir à 10H45.

Enfin, réception à la salle multi-activité.

Prochaine parution

Mars 2025

✓ Innenheim bouge !

12/10 : Benne à papier au profit des écoles

20/10 : Marche d'automne- ASCI

20/10 : Concours de pêche -Amicale Joyeux Pêcheurs

25/10 : Marche Rose Nocturne - Club des potes

26/10 : Vente de bois sur pied-Commune

09/11 : Fête de la bière - USI

11/11 : Fête patronale St Martin- Conseil de fabrique

15/11 : Don du sang salle polyvalente à partir de 17H

17/11 : Commémoration de l'armistice de 1918

23/11 : Collecte Banque alimentaire le matin en Mairie

24/11 : Marché de Noël -Amicale Sapeurs-Pompiers

24/11 : Concours de pêche - Amicale Joyeux Pêcheurs

04/12 : Fierowefesch - Ferme Moschler

08/12 : Repas des aînés -Commune

14/12 : Concert de Noël à l'église- CCPSO

19/01 : Vœux de Nouvel An - Commune

Oh, quel bel été !

Le 26 juillet au soir, le monde n'avait d'yeux que pour la Seine et la parade fluviale des 6000 athlètes. Les jeux olympiques, et un peu plus tard, les jeux paralympiques, ont pris place dans un pays divisé, en pleine montée de racisme et d'antisémitisme, affichant une déprime ne faisant pas mentir sa réputation de paradis peuplé de gens se croyant en enfer.

Non seulement, la célébration spectaculaire le long de la Seine a été appréciée par une majorité de la population, mais elle a montré au monde une France joyeuse, festive et fière de son histoire, de son patrimoine. Cet élan s'est accentué au fur et à mesure que les compétitions et les exploits de nos athlètes faisaient émerger des sentiments oubliés, car abîmés par le populisme et les réseaux sociaux : la fierté et la confiance. Les jeux ont changé le regard que les Français portaient sur leur pays et sur eux-mêmes. Si ces instants magiques ne vont pas révolutionner leur quotidien, ils vont avoir l'immense qualité de restaurer le sentiment d'appartenir à un peuple encore capable de grandes choses.

Les déclarations de notre Président de la République ont parfois le don d'irriter plus d'un, je vous l'accorde.

Quand il affirme que les Collectivités, donc les Communes, et non l'Etat, sont les responsables de la dérive des comptes publiques : cela ne peut laisser le Maire que je suis, sans réagir.

Il faut rappeler, pour les non initiés, que les Communes n'ont pas le droit de voter un budget qui ne soit pas à l'équilibre et que, contrairement à l'état, elles ne peuvent pas emprunter pour financer leurs dépenses de fonctionnement.

La dette des Collectivités est restée stable ces 30 dernières années, à environ 9% du PIB, quand dans le même temps celle de l'Etat est passée de 40% en 1995 à 89,7% en 2023.

Devant un nombre toujours croissant des plaintes de nos habitants, j'ai décidé de faire respecter de façon plus sévère la réglementation sur le stationnement des véhicules à moteur dans notre commune. Je rappelle qu'il est strictement interdit de stationner sur les trottoirs, ou sur la voirie si cela gêne la circulation des piétons ou des véhicules. Vous trouverez un rappel du code de la route dans ce feuillet. Je suis conscient que cela nécessite un changement d'habitude, mais c'est la condition du respect envers chaque habitant. Je n'hésiterai pas à demander à la police municipale de me seconder si cela s'avère nécessaire.

Enfin le 30 septembre marque le jour où notre ouvrier communal, Mr Claude GOEPP, a fait valoir ses droits à la retraite. Depuis 2008, Claude est actif dans les rues d'Innenheim au service de chacun de nous.

Je tiens à vous remercier, Claude, au nom de l'ensemble de la population du village, pour votre engagement, votre rigueur, votre discrétion et votre bonne humeur au quotidien. Votre départ va laisser un grand vide, mais je vous souhaite de profiter d'un repos bien mérité au sein de votre famille. Un nouvel ouvrier communal a été recruté à compter du 1er octobre ; il s'agit de Mr Ghislain DUPUY, auquel nous souhaitons la bienvenue !

Cordiales salutations.

Votre Maire, Jean Claude JULLY

❖ **Entretien Rosenmeer :**

Dans le cadre du plan pluriannuel d'entretien des cours d'eau (programme 2021-2026), le SMEAS (Syndicat mixte de l'Ehn- Andlau-Scheer) a été autorisé, par arrêté préfectoral, à réaliser les travaux d'entretien des cours d'eau du bassin de l'Ehn, de l'Andlau, de la Scheer et de leurs affluents, dont le Rosenmeer.

L'entretien régulier des cours d'eau a pour but de les maintenir dans leur profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à leur bon état écologique. Cet entretien est réalisé de façon sélective et localisée pour ne pas dégrader l'état écologique du cours d'eau.

Les propriétaires riverains, informés en amont, sont tenus de permettre le passage des agents du SMEAS ou des entreprises mandatées par celui-ci, ainsi que les engins nécessaires à la réalisation de ces travaux. Concernant les rives du Rosenmeer et de ses fossés à Innenheim, les travaux de fauche mécanique sont réalisés au printemps et à l'automne sur une longueur de 3 kms.

Pour précision : en 2025, curage des 100 m en amont et en aval du pont de la rue de la liberté vers la route de Krautergersheim et fauchage des berges 2 fois par an.

❖ **Extension du cimetière**

La dernière tranche des travaux a débuté. La partie finale de la clôture du nouveau cimetière va être installée ; le noyer présent à l'extrémité du terrain, bien que situé sur le tracé du grillage, va être conservé. Les différents accès et les chemins, ainsi que leur nature ont été définis ; et les terrassements préalables vont avoir lieu sous peu ; suivi de leur mise en place. Le réseau d'eau pour les bornes d'arrosage est en phase de réalisation. Un jardin du souvenir sera installé en position centrale, avec un puits à cendres, un columbarium, des cavurnes et une petite place pour des cérémonies. Un ossuaire est également prévu.

❖ **Önsbach (Bade-Wurtemberg) : appel aux habitants d'Innenheim**

Dans les années 1965, sous l'impulsion du curé Schaeffer, les choristes d'Önsbach, près d'Achern, étaient venus à Innenheim. Après la messe ils ont été invités à passer la journée chez des habitants de notre village.

Plus tard, en 1973 environ, les footballeurs ont rencontré leurs homologues d'Innenheim pour un match amical ; et la musique d'Önsbach était de la partie.

Par la suite, d'autres rencontres ont eu lieu avec les vétérans, les pompiers, dont certains sont encore en contact avec leurs homologues allemands.

En 2025, la commune d'Önsbach, fêtera ses 800 ans d'existence. Elle fait appel aux habitants d'Innenheim pour obtenir d'éventuelles photos ou autres souvenirs.

Chers habitants d'Innenheim, si vous avez participé à ces rencontres, si vous avez des photos ou autres témoignages de ces moments de partage, merci de bien vouloir contacter Aimé Gasiorek — 4, rue de l'Oelberg — Innenheim — tél. 07.71.16.88.27

Merci d'avance pour votre contribution !

❖ **Vente de bois sur pied**

Des lots de saules à couper sur pied seront mis en vente le samedi 26 octobre.

Rendez-vous à 9 heures devant l'atelier communal. Renseignements disponibles en Mairie.

- ✓ **Saint Martin** : Lundi 11 novembre prochain, les paroisses d'Innenheim et de Zellwiller fêteront à nouveau ensemble leur saint patron : Saint Martin. Cette année, c'est au tour d'Innenheim de recevoir. La célébration religieuse aura lieu en notre église à 10h30. Elle sera suivie d'un repas amical à la salle polyvalente rue du stade, uniquement sur inscription afin d'organiser la logistique. Les bulletins de participation seront distribués dans vos boîtes aux lettres prochainement. Une tombola est prévue pour laquelle vous pouvez remettre des lots à Francine Rosfelder. Ce sera une belle occasion de rencontre festive avec nos voisins. Venez nombreux, venez en famille !

- ✓ **Merci !** : Un très grand merci à tous ceux qui ont participé à deux formidables réussites : la Journée des Savoir-Faire du 2 juin et la Fête Nationale du 13 juillet. Vous avez une fois de plus prouvé qu'Innenheim bouillonne d'énergie !

✓ **Actualités : périscolaire et écoles**

La rentrée de nos élèves : La recette : une grande motivation, du chant, des pommes pour une rentrée sous le signe de la gaieté !

A **l'école maternelle**, Mme Cully, la directrice, a en charge 20 petits. Mme Kronenberger et Mr Dutt, le vendredi, s'occupent des 15 moyens et 16 grands. Mme Adler, ATSEM, officie au quotidien pour le bien être de ce petit monde.

A **l'école élémentaire**, l'équipe pédagogique n'a pas changé et l'effectif est passé de 75 à 74 élèves soit 19 CP- 14 CE1- 15CE2- 26 CM.

Nos jeunes élèves ont retrouvé avec plaisir les activités du **périscolaire**. Celui-ci affiche complet à la pause méridienne (70 enfants), mais des places sont encore disponibles après l'école et pendant les petites vacances.

✓ **OCTOBRE est ROSE :**

Il y a 30 ans, en OCTOBRE 1994, la campagne de sensibilisation intitulée « le Cancer du sein, parlons-en ! » et dont le symbole fondateur est le ruban rose, voit le jour en France. L'association prend ensuite le nom de « Ruban Rose » ; elle œuvre à la sensibilisation des femmes et de leur entourage à l'importance du dépistage précoce et à la collecte de fonds pour la recherche et pour l'accompagnement des personnes touchées par le cancer du sein.

Ainsi, autour de nombreuses manifestations sportives organisées partout dans l'hexagone, OCTOBRE ROSE est l'occasion de manifester soutien, solidarité, fraternité aux personnes développant un cancer du sein. L'union fait la force !

Dans cet esprit, le Club des potes d'Innenheim, sous la houlette de Denis URBAN, organise sa **2ème Marche Rose nocturne et solidaire le vendredi 25 Octobre prochain**. Au départ de la salle des fêtes, les participants parcourront 5kms, dans leur plus beau costume rose !

Départs prévus de 19H30 à 20H30 par vague, tous les quarts d'heure. Participation : 10 euros/ personne.

Inscription et plus d'informations auprès de Denis URBAN !

Petite restauration et bar disponible pour tous.

Venez nombreux !

La totalité des bénéfices de cette manifestation sera reversée à la ligue contre le cancer du Bas-Rhin.

A défaut de pouvoir participer physiquement à l'une des nombreuses manifestations organisées dans le cadre d'Octobre Rose, un don est possible auprès de la ligue contre le cancer !

✓ **Maisons fleuries :**

Pour profiter au maximum de la période de fleurissement, le jury a réalisé sa tournée en juillet. Les heureux lauréats se verront remettre leur prix lors de la cérémonie des vœux du maire. Un grand merci à toutes les personnes qui portent de l'intérêt au fleurissement ; c'est l'embellissement quotidien de notre cadre de vie dont tous les habitants profitent, qui est en jeu.

✓ **Repas des aînés :**

Vous avez eu 70 ans cette année ou venez d'arriver à Innenheim, et souhaitez être invité au repas des aînés offert par la commune : faites-vous connaître auprès de la mairie **avant le 15 novembre !**

✓ **Pour toutes les associations : à vos stylos !**

La fin de l'année 2024 approche ; et la mise en forme du bulletin communal va bientôt être à l'ordre du jour. Merci de bien vouloir faire parvenir vos projets d'articles pour le 15 novembre au plus tard à l'adresse mail suivante : Herve.Bentz@wanadoo.fr

✓ **Le stationnement :**

Un véhicule à l'arrêt ne doit **en aucun cas** constituer une entrave à la circulation des autres usagers de nos rues et de nos trottoirs. Il y va de la sécurité de tous et en particulier de celle des plus vulnérables : enfants et personnes à mobilité réduite !

Le stationnement sur les trottoirs, en dehors des places matérialisées, est interdit par le code de la route.

Nous rappelons que les cours des maisons, les places de parkings privées et les box réservés, sont les emplacements à privilégier pour le stationnement des véhicules.

Plusieurs situations trop souvent constatées :

*Des voitures garées au milieu du trottoir, rendent le passage des piétons difficile car laissant moins de **1,20 mètre** de passage : stationnement très gênant = 135€ d'amende.

*Des véhicules garés sur le trottoir perpendiculairement, rendent le passage des piétons impossible ; ou *deux voitures garées de part et d'autre d'une de nos rues, ne laissant plus assez de place de circulation pour le croisement de deux véhicules ; ou

*le stationnement dans des angles de rues ou des virages, empêchant toute visibilité : stationnement dangereux = 135€ d'amende + perte de 3 points sur le permis + risque de suspension de permis.

*Des véhicules garés au même endroit sans bouger plus de 7 jours : stationnement abusif = 35€ d'amende et mise en fourrière possible.